

AVIS

15 juillet 2021

# **RAPPORT 2020 SUR LA SITUATION DE LA RÉGION NORMANDIE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Rapporteur : Mme CHAUSSI Sophie

Résultat du vote :

89 POUR

2 ABSTENTIONS

2 CONTRE



A la suite de la Loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants présentent chaque année un rapport rendant compte de leur situation en matière de développement durable, préalable au débat d'orientation budgétaire. Le rapport 2020 sur la situation de la Région Normandie en matière de développement durable est structuré en trois parties :

La première décrit les **actions transversales** entreprises par la Région en matière de développement durable : mise en place d'un GIEC normand ; SNATE (Stratégie normande d'accompagnement à la transition écologique) ; accompagnement de 5 nouveaux territoires dans le cadre du dispositif « Territoires durables 2030 », portant à 14 le nombre de territoires (EPCI ou PETR) accompagnés dans l'élaboration d'une stratégie de développement durable (incluant obligatoirement une démarche interne de développement durable, des stratégies en faveur de la trame verte et bleue, de la transition énergétique et de l'économie circulaire, ainsi que trois autres thématiques au choix correspondant à chacun des piliers du développement durable : économique, social et environnemental) ; Chaire Normandie pour la Paix ; Forum mondial Normandie pour la Paix ; définition et mise en œuvre d'une stratégie normande pour un tourisme durable ; ou encore lancement d'un appel à projet de recherche-action conduit par l'ANR (Agence nationale de la recherche) à la demande de la Région « Solutions innovantes et opérationnelles dans la maîtrise des risques industriels en milieu urbain et dense » (AAP RA SIOMRI), faisant suite à l'incendie de l'usine Lubrizol en septembre 2019.

La seconde partie présente **différentes actions menées en 2020, réparties selon les 5 finalités du développement durable** définies par le CGDD (Commissariat général au développement durable) :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère ;
- Préservation de la biodiversité, des milieux et ressources ;
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ;
- Epanouissement de tous les êtres humains ;
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

La troisième partie du rapport met en avant les **actions internes de la collectivité**, visant à tendre vers l'exemplarité (mise en œuvre du télétravail ; actions de formation des agents en faveur du développement durable, notamment en matière de restauration collective ; démarches en faveur de la qualité de vie et la santé au travail...).

En ce qui concerne la question de la biodiversité, le rapport ne renseigne pas suffisamment sur les actions conduites par le conseil régional de Normandie en ce domaine. Des trois actions citées dans le rapport seule celle concernant les appels à candidature pour les projets biodiversité ont un rapport direct avec cette thématique. La relation entre le projet concernant les parcs et jardins publics, ou celui concernant l'amélioration de l'alimentation et la thématique de la biodiversité est assez ténue. Le rapport mériterait donc d'être largement étoffé sur cette thématique stratégique pour la Normandie, région qui comme tout le territoire, connaît une chute importante de la biodiversité.

Au sujet du **changement climatique**, alors que la Normandie est la seule région métropolitaine dont les émissions de GES (gaz à effet de serre) ont augmenté au cours des dernières années<sup>1</sup> (ainsi que celle où les émissions par habitant sont les plus élevées), le CESER a déjà salué la mise en place d'un GIEC normand en 2020. L'année 2021 sera ainsi consacrée à la « *diffusion massive* » des travaux du GIEC, afin de permettre la prise de conscience et la mobilisation des normands face au changement climatique. Il s'agit d'aboutir à l'établissement d'un « *plan d'actions concrètes dans l'objectif de faire évoluer les politiques, dispositifs ou actions déployés par les acteurs normands en intégrant les résultats des travaux du GIEC normand* ». A cet égard, le CESER rappelle qu'il a mené une étude au sujet de l'action des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique, comprenant différentes propositions d'actions en la matière<sup>2</sup>.

S'agissant des **transports collectifs et de l'intermodalité**, le CESER, comme il a déjà eu l'occasion de le souligner, observe favorablement la volonté régionale d'« *encourager le recours aux transports en commun et les modes actifs dans les déplacements du quotidien* » (investissements consacrés aux pôles d'échanges multimodaux et à l'aménagement de voies cyclables notamment), tout comme l'action en faveur des transports massifiés de marchandises et du report du fret de la route vers le ferroviaire et le fluvial (mise en service de la ligne Serqueux-Gisors, bornes électriques pour alimenter les bateaux fluviaux, investissements prévus en faveur de la « *chatière* » entre port 2000 et le port historique, afin de relier la Seine depuis port 2000...). Par ailleurs, le CESER sera attentif au « *programme de régénération ferroviaire* » à venir dans le cadre du CPER.

Le CESER observe positivement les actions conduites avec les acteurs régionaux du **tourisme** visant à définir et mettre en œuvre une stratégie normande pour un tourisme responsable, et souligne que l'étude prospective consacrée au tourisme en Normandie à l'horizon 2040<sup>3</sup> qu'il a récemment publiée a vocation à venir nourrir cette démarche.

**En ce qui concerne les actions éducatives**, le CESER souhaite une innovation en termes de pédagogie et un renforcement de l'éducation au développement durable afin de changer les comportements, avec notamment un regard bienveillant envers la nature.

En matière **d'enseignement supérieur et de recherche**, le CESER note favorablement l'augmentation du nombre de projets de recherche ayant trait au développement durable faisant l'objet d'un soutien régional, passés de 12 projets en 2017 à 88 en 2020. Il tient également à souligner positivement l'aide exceptionnelle attribuée aux étudiants infirmiers et aides-soignants ayant accompli un stage lors du premier confinement.

Concernant **l'inclusion des personnes en situation de handicap**, et bien qu'il s'agisse essentiellement d'une compétence départementale (y compris pour le transport des élèves en situation de handicap), le CESER observe que cette thématique est quasiment absente du rapport, alors même qu'il s'agit d'un enjeu essentiel de cohésion sociale. A cet égard, alors que la Région travaille depuis plusieurs années sur la mise en accessibilité des gares, le CESER suggère que le rapport sur le développement durable puisse intégrer un certain nombre d'indicateurs relatifs à l'accès aux services des personnes

---

<sup>1</sup> Haut Conseil pour le Climat, *Renforcer l'atténuation, Engager l'adaptation*, Rapport annuel 2021, Juin 2021.

<sup>2</sup> CESER de Normandie, *Enjeux climatiques : comment les collectivités normandes peuvent agir !*, Rapporteure : Marie ATINAULT, décembre 2020.

<sup>3</sup> CESER de Normandie, *Normandie 2040. Préparer le terrain pour un tourisme vert, ouvert et connecté*, Rapporteure : Catherine KERSUAL, juin 2021.

en situation de handicap, notamment en matière de transports dont la Région est en charge (accessibilité des gares ferroviaires et routières en particulier).

\*\*\*

**En conclusion, le CESER prend acte du rapport 2020 sur la situation de la Région en matière de développement durable.**

# **Déclarations des groupes**

**Déclaration de Mme Catherine KERSUAL**

Au titre de l'Union fédérale des consommateurs Que choisir en Normandie

Sophie, tout à l'heure, a cité cinq actions transversales parmi lesquelles la Chaire d'excellence « Normandie pour la paix ».

Je voulais rappeler que le CESER est représenté dans cette Chaire par Martine LOUVEAU et moi-même. Nous avons commencé à participer aux travaux et le travail est très intéressant, l'axe est juridique.

Les travaux sont coordonnés par une universitaire, maître de conférences en droit à Rennes, et la Chaire travaille sur l'élaboration d'indicateurs d'efficacité et d'efficience de la loi en général. Ce qui est extrêmement important de nos jours où on fait des lois très facilement, mais où on les applique beaucoup moins facilement. Je dirais, pour résumer, que trop de loi tue la loi et que le souci, notamment en matière d'environnement, c'est que la loi soit véritablement appliquée, que les mauvais comportements soient sanctionnés. Qu'il y ait donc des organes de contrôle, des agents de contrôle, etc.

Donc l'élaboration d'indicateurs en l'espèce, c'est un travail qui est fait sous l'égide de l'ONU et cela va être un travail extrêmement important pour l'avenir du développement durable

## **Déclaration de M. Arnaud FOSSARD**

Au titre du groupe CFTC de Normandie

Le développement durable est une association de deux mots tellement usuels qu'après 60 ans d'utilisation de ce concept, peu de personnes remarquent l'incompatibilité de ces deux mots dans de nombreux domaines. Comment continuer de développer dans un monde qui a un début et une fin ? Notre nature est limitée, notre planète à une capacité limitée à supporter le développement de nos activités. Qui peut mieux s'en rendre compte que notre Normand Thomas PESQUET qui transite régulièrement au-dessus de nos têtes à 400Kms d'altitude. Il est le seul Normand à pouvoir se rendre compte de l'oasis au milieu du néant que représentent la Terre, la France et notre Normandie. Nous sommes fragiles et nous continuons, malgré nos connaissances et nos certitudes, à vénérer un mode de vie qui peut, sans changement profond de nos parts, emmener les générations futures à souffrir de nos erreurs.

La CFTC est inquiète des mots : « croissance », « développement » sans analyse de risque vis-à-vis de la préservation des 4 finalités qui ont une réelle vocation durable : La lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale et enfin l'épanouissement des Normands. Vous l'avez compris, il y a une finalité que nous surveillerons de près : « Une dynamique de développement suivant les modes de production et consommation responsable ». Car dans cette phrase, l'ancien monde est présent avec l'utilisation de la « responsabilité » pour apporter des garanties sur le risque de continuation d'une stratégie qui nous a amené là où nous en sommes : dérèglement climatique, bio diversité en fort déclin, injustice sociale et le chacun pour soi. La CFTC pense aussi, qu'en travaillant avec sérieux cette finalité et sans concession avec l'ancien monde, nous pouvons apporter, avec un temps long et des actions, la réussite des 4 autres finalités. Notre région a les atouts pour réussir et devenir un exemple pour notre pays. Le GIEC Normand a été ce moment de « réveil des consciences » qui, s'il était sincère doit nous guider à infléchir notre destin et choisir la durabilité plutôt que l'impasse.

Pour la CFTC, la stratégie durable de notre région Normandie, ne peut se faire que sur un temps long pour pouvoir faire évoluer au fur et à mesure des générations, une façon de vivre conciliable avec le but espéré d'atteinte des finalités. Ce temps long n'est pas toujours compatible avec le temps court de nos décideurs qui sont régulièrement soumis aux pressions des lobbys, des Normands où des résultats rapides sont attendus. Territoire 2030 est une petite étape qui démontre l'envie de 14 territoires Normands, vis-à-vis des enjeux durables et ce malgré l'accompagnement de 150 000 euros qui n'est pas à la hauteur des ambitions affichées.

La CFTC encourage ce qui a été mis en place sur certains items : le pilotage aux indicateurs, qui permet de corriger par la mesure, les actions devant être mise en place pour atteindre les finalités. Rien de plus factuelle qu'une mesure lorsqu'elle est sincère et indiscutable. L'important est de pouvoir quantifier le chemin parcouru et ainsi se rassurer sur le cap pris, ou bien de renforcer les efforts pour l'atteindre. Les chiffres depuis 2017 semblent montrer une réelle volonté de réussite sur les éléments mesurés. Il reste encore beaucoup d'items qui méritent d'être chiffrés pour objectiver les avancements et ainsi leurs permettre d'être conduit.

Enfin et comme toujours, la solution et notre espoir demeurent entre les mains de notre jeune génération qui semble plus raisonnable, plus consciente, et surtout moins avide. Elle a compris que ce monde de croissance, de développement nous emmène à la faillite au sens propre, comme au sens figuré. La majeure partie de notre jeunesse veut spontanément et sans conditionnement, plus de gestes effectifs pour lutter contre les dérèglements climatiques, plus de préservation de la nature, plus de respect par la cohésion sociale et surtout elle souhaite trouver une place dans cette société Normande pour parvenir à son épanouissement. Nos générations ont travaillé pour la paix des hommes, notre jeunesse travaillera, en plus, pour la paix avec notre planète, notre France et notre Normandie pour pouvoir y vivre durablement.



## Déclaration de Mme Cécile MAIRE

Au titre du groupe CFDT de Normandie

En complément du rapport 2020 sur la situation de la région Normandie en matière de développement durable, la CFDT souhaite rappeler que la diminution de la consommation d'énergie doit être un objectif à poursuivre pour un développement durable. Or, selon les conclusions du récent rapport Greenpeace du 11 juin 2021 sur la dynamique de réduction de consommation d'électricité des régions françaises, la Normandie se situe à la 6<sup>ième</sup> place sur les 13 régions pour la réduction de consommation d'électricité, à la 9<sup>ième</sup> place pour le développement de l'éolien terrestre, à la 10<sup>ième</sup> place pour le développement photovoltaïque et 3<sup>ième</sup> sur 8 régions pour l'éolien en mer.

Le bon niveau d'ambition de réduction d'ici 2050 est souligné mais cette ambition n'est à nos yeux pas suffisante.

Par ailleurs et surtout, la CFDT souhaite apporter un complément sur la question de l'industrie l'automobile, secteur clé pour notre région, qui emploie 25300 personnes en 2019, soit 9 % des effectifs de l'industrie française automobile.

D'un point de vue sociétal, le trafic automobile représente 16% des gaz à effet de serre en France (finalité 2) et est le 1<sup>er</sup> contributeur à la pollution de l'air. En 2020, le taux de véhicules électriques ou hybrides mis sur le marché vient de passer pour la première fois la barre des 10%.

Ces quelques chiffres proviennent d'un rapport que la CFDT métallurgie et la Fondation Nicolas Hulot ont publié le 30 juin dernier en collaboration avec le cabinet d'expertise Syndex, sur les scénarios de sortie du moteur thermique dans la filière automobile. Vous pouvez consulter ce rapport sur le site de la CFDT.

Ce rapport recommande d'accélérer le virage vers le véhicule électrique pour faire face à l'urgence climatique. Il montre que le plan de relance finance la modernisation des entreprises mais ne va pas assez loin sur la décarbonation ni sur la lutte contre la désindustrialisation, qui produit des pertes d'emploi massives (100 000 emplois perdus en France en 10 ans).

La CFDT et la Fondation Nicolas Hulot

- proposent que la fin des moteurs thermiques soit envisagée non pas en 2040 mais en 2030 (en dehors des véhicules hybrides qui constituent une technologie transitoire jusqu'en 2035),
- montrent qu'il est possible d'enrayer la baisse des emplois, voire même d'inverser la tendance sur la filière moteurs en restructurant la production automobile française autour de l'électromobilité (moteurs électriques et batteries)
- présentent un scénario pour une transition juste qui envisage la fabrication en France de 2.3M de moteurs électriques à partir de 2030 pour 2M de véhicules assemblés en France, alors que l'objectif actuel du plan auto est de fabriquer 1M de véhicules électriques par an à partir de 2025. A ce scénario s'ajoute la production en France de 100GW de batteries
- exposent la nécessité d'aller vers plus de partage de véhicules pour optimiser les batteries, ce qui constitue un changement des usages de la société

Pour arriver à cela, les propositions de la CFDT et de la Fondation Nicolas Hulot se déclinent en 3 axes :

- 1) Créer les conditions de la relocalisation, avec notamment des aides publiques socio-éco-conditionnées et une mobilisation des acteurs économiques en faveur du made-in-France et des circuits de sous-traitance locaux
- 2) Préserver les savoir-faire, accompagner les salariés dès maintenant dans leur évolution ou reconversion, encourager et accompagner la transition des sites industriels menacés
- 3) Oser une gouvernance ouverte, avec des Etats généraux de l'Automobile déclinés ensuite en conférences sociales régionales où tous les acteurs territoriaux se mettent autour de la table pour discuter du projet régional de la filière automobile. Le renforcement de la représentation des salariés dans les conseils d'administration est également à l'ordre du jour.

Ces 3 axes concernent directement la collectivité régionale, sur le développement durable et les enjeux climatiques mais aussi sur ses compétences économiques et en matière de formation professionnelle.

Le secteur automobile normand est particulièrement représentatif avec 25 300 emplois en 2019 (incluant la sous-traitance), et surtout des atouts pour évoluer vers l'électromobilité avec l'usine phare de la filière qu'est Renault Cléon et un industriel comme Bosch à Mondeville qui a déjà amorcé son virage vers les composants électroniques pour le moteur. Mais de nombreuses entreprises sous-traitantes normandes sont menacées par la fin du moteur thermique, avec actuellement peu de diversification et de marges de manœuvre par rapport aux donneurs d'ordre. Des conversions sont à anticiper pour éviter que les pertes d'emplois ne continuent.

La CFDT appelle la Région Normandie à examiner le scénario proposé par la CFDT et la fondation Nicolas Hulot, en faisant du dialogue social territorial la clé de voute du projet régional permettant de faire émerger des projets industriels. Ce scénario pourrait engager la Normandie dans le cercle vertueux combinant l'écologie, le social, et l'économie, soit toutes les composantes des objectifs de développement durable.

## **Déclaration de M. André BERNE**

Au titre de France Nature Environnement Normandie

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, excusez-moi de reprendre la parole, mais vous comprendrez que c'est un sujet qui nous concerne beaucoup dans nos suggestions de protection de la nature et de l'environnement.

Je voudrais remercier le travail de la commission 3 et l'accompagnement de Pierre Landais qui a rédigé un très bon rapport pour lequel nous allons voter favorablement.

Je voudrais quand même faire une observation du coup qui s'adresse plutôt à la Région à travers son rapport.

Les trois piliers du développement durable... l'environnement, l'écologie est essentielle. Notamment sur les deux thèmes prégnants que sont le changement climatique et la biodiversité.

Lorsqu'on lit le rapport du Conseil régional, je trouve quand même une certaine indigence de ce rapport par rapport notamment à ce qu'on connaît des politiques conduites par la Région. Quelque part le rapport ne rend vraiment pas compte de manière suffisamment étoffée et de manière suffisante de ces politiques.

Par ailleurs, il se base sur la stratégie 2030 de l'ONU avec des objectifs de développement durable. C'est une bonne chose, mais toute la politique de la Région ne tient pas uniquement dans ces objectifs de développement durable, ces ODD.

Je ne vais pas revenir sur des sujets environnementaux qu'on connaît bien, mais tout ça pour dire que nous souhaiterions que pour l'année prochaine, le rapport de développement durable de la Région Normandie soit plus étoffé et fasse une part plus importante aux questions de changement climatique et de biodiversité.

## **Déclaration de Mme Anne-Marie DENIS**

Au titre de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

Je tiens déjà à remercier la Région pour le travail qui a été fait en matière de développement durable et les budgets qui ont pu être mis jusqu'à présent et bien sûr leur accompagnement et le travail du GIEC a permis un peu d'avoir une observation plus claire de la situation en Normandie.

Je reviens sur la partie agriculture en tant que représentante du milieu agricole.

Je rappelle que l'agriculture est à la fois victime et cause, mais aussi solution de la lutte contre le changement climatique.

Nous sommes au début de la décroissance des émissions de gaz à effet de serre, déjà remarquée suite au travail qui a été fait sur notre Région. Nous sommes en route pour une agriculture durable, même s'il faut encore du temps et des moyens pour accompagner les agriculteurs.

Déjà nous sommes dans la transition écologique, énergétique, nous travaillons sur la captation de carbone dans les sols, sur les biocarburants et les énergies renouvelables. Nous cherchons des substituts aux énergies fossiles.

Nous travaillons sur l'évolution des modes de gestion de l'eau pour une amélioration de la qualité et la disponibilité suffisante pour la consommation courante et l'utilisation à l'agriculture pour permettre de produire suffisamment de produits agricoles pour l'alimentation. Nos OPA sont d'ailleurs très actives sur ce dossier.

Nous devons renforcer la résilience de l'agriculture pour répondre aux besoins des consommateurs, mais aussi pour produire, ne l'oublions pas, une alimentation saine, sûre et durable et suffisante à la disponibilité de tous pour tous. Pour cela les agriculteurs s'engagent vers de nouvelles productions, de nouveaux modes de production et la Normandie n'est pas en reste à ce sujet.

Nous utilisons de plus en plus des produits en biocontrôle, les productions sont de plus en plus qualitatives et nous développons les productions de protéines. Nous avons des fonctionnements de plus en plus autonomes. Nous faisons partie des régions qui ont aujourd'hui l'une des surfaces de prairies les plus importantes et nous travaillons de plus en plus à la préservation des haies. Même si on nous accompagne de plus en plus pour pouvoir planter les haies, il est important de pouvoir nous accompagner aussi à l'entretien des haies, car l'entretien des haies est un travail lourd pour le monde agricole, financièrement très impactant. Nous sommes d'accord de les garder, mais nous devons avoir un retour sur investissement.

Pour cela, il faut que la recherche, l'accompagnement de la technique, l'économie permettent de pouvoir avancer. Nous devons avoir une étude, un regard précieux sur l'impact de l'équilibre entre l'amont et l'aval. L'innovation sera d'un grand secours à ces changements et il faudra accompagner cette innovation si on veut avoir une réussite complète sur une agriculture durable.

C'est la gestion de cet accompagnement, la rentabilité qu'il faut garantir pour l'avenir de l'agriculture, l'avenir de notre Normandie, notre belle Normandie, et l'avenir des jeunes, des futurs agriculteurs, car sans agriculteurs plus d'entretien, plus d'agriculture durable. Mais aussi c'est la fuite des habitants de nos milieux ruraux, la fuite de nos services ruraux (les médecins, les écoles, les

commerces et tout ce qui s'en suit en matière de services). À quoi bon faire des pistes cyclables en campagne si on n'y retrouve pas notre compte quand on y va faire un tour.  
Il faut construire vraiment un pilier économique et durable pour cette agriculture, mais aussi cette région de demain.

Le groupe Agriculture votera bien sûr votre proposition.

**Déclaration de M. Marc GRANIER**

Au titre de la filière Normandie Energies

J'ai entendu qu'on a souligné à juste titre l'impact de l'arrêt de la fabrication des moteurs thermiques sur l'économie normande en 2040, a fortiori en 2030.

Je voudrais rappeler que le problème n'est pas le moteur thermique, mais le carburant dont on a besoin pour les faire fonctionner à partir d'énergies fossiles.

Si l'industrie progresse vers des carburants neutres en carbone ou même voire décarbonés, on parle notamment de la biomasse par exemple avec de l'hydrogène auquel la Région s'intéresse. On pourrait penser que le moteur thermique n'est pas forcément encore rayé de la carte.

**Déclaration de Mme Sophie CHAUSSI**

Au titre du Groupement régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement (GRAINE)

Comme vous me l'entendez souvent dire, je suis toujours agréablement surprise de voir l'engouement de chacun pour les sujets autour du développement durable, aujourd'hui on le constate encore.

Je constate aussi qu'André, qui était pressenti pour être le rapporteur, est tout à fait prêt pour cette mission et il pourra le faire à la prochaine occasion sans aucun problème !

Mais j'entends aussi différents axes développés par chacun d'entre vous qui, je l'envoie aussi à Pascal, sont les prémisses de ce que nous pourrons faire en commission 3 à l'avenir et que ce soit sur la mobilité, l'agriculture et évidemment la biodiversité, on a là des sujets prégnants et qui motivent l'ensemble des conseillers. Donc merci à vous de vous emparer de ces sujets-là.

Merci à Monsieur FOSSARD, ce genre d'intervention était dans nos bouches avant, c'est intéressant de voir la société civile au complet s'en emparer